

# Du noir au vert, un quartier écoresponsable à Agodéké, Baguida, Togo



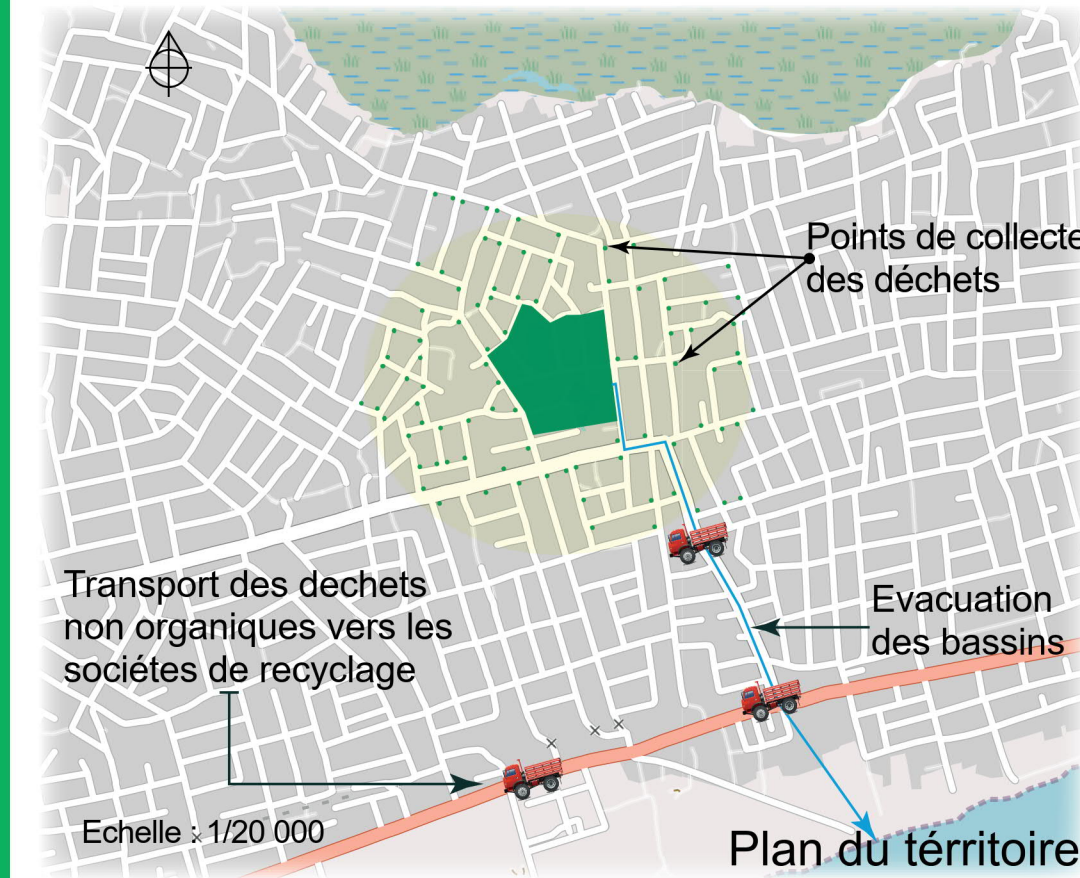
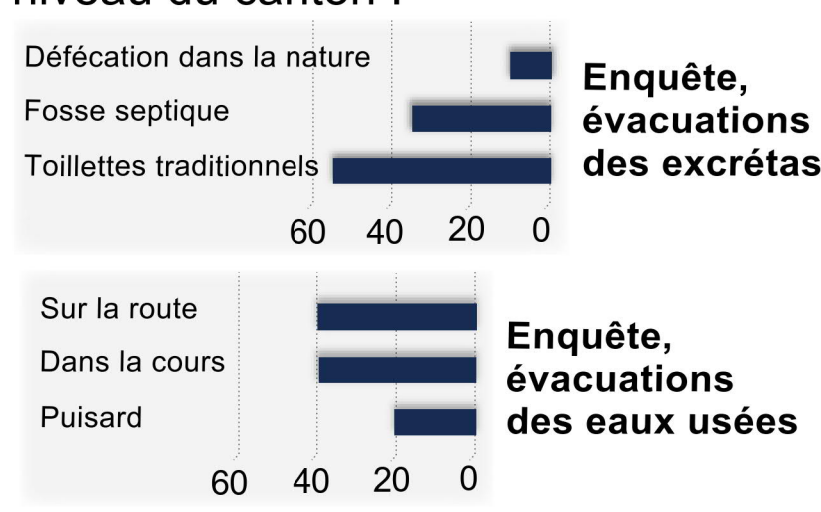
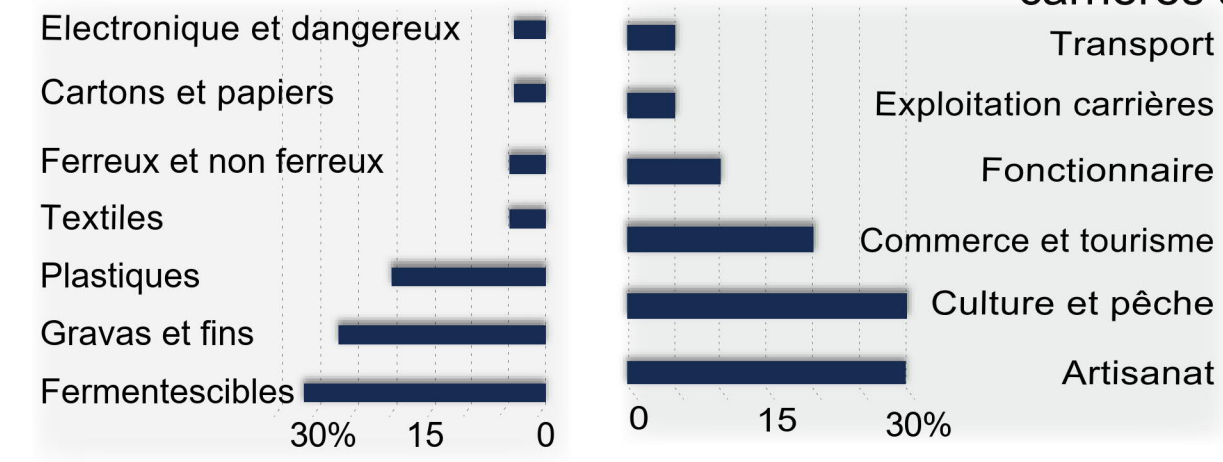
## Contexte

La rapide urbanisation de Lomé, la capitale du Togo, a conduit à l'extraction de sable fin dans les campagnes périphériques pour les travaux de construction de logements et d'infrastructures. Cela a entraîné l'ouverture de nombreuses carrières artisanales d'extraction de sable dans des villages tels que Agodéké, situé à environ 20 kilomètres à l'est de Lomé, où se situe le site du projet. Suite à l'activité d'extraction de sable, la carrière a été abandonnée et transformée en deux bassins qui servent maintenant d'exutoires pour les eaux pluviales du quartier, en raison de sa topographie modifiée et de sa situation en pente. En plus, on assiste à la prolifération

de dépotoirs sauvages autour de ces zones humides à cause de l'absence de système de gestion de ces derniers.

Cette situation a créé une cohabitation entre les habitations, la zone humide et les dépotoirs sauvages, ce qui pose de graves problèmes en matière de santé publique et d'environnement. En outre, l'élimination des déchets par brûlage contribue également à la pollution de l'environnement urbain.

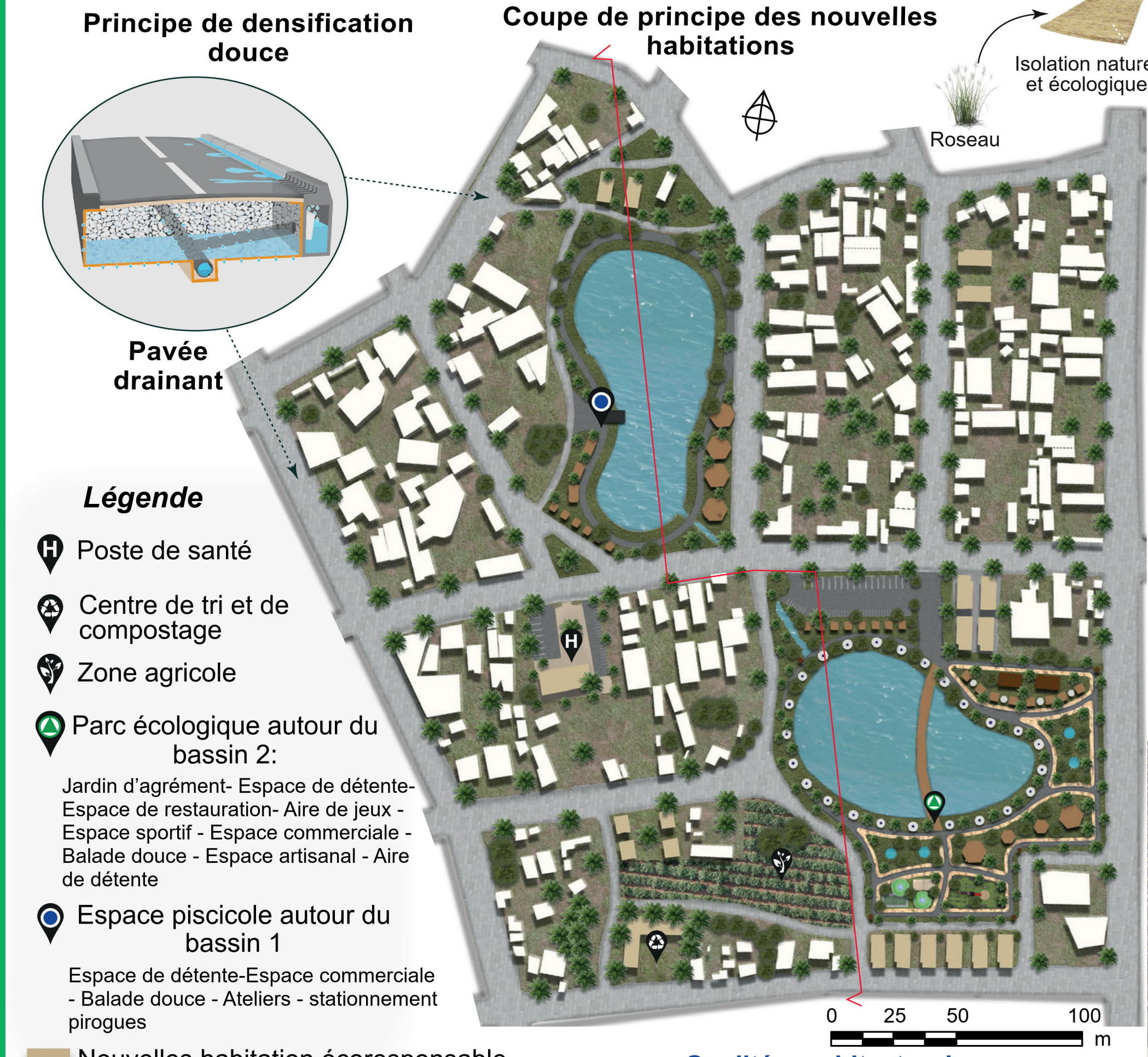
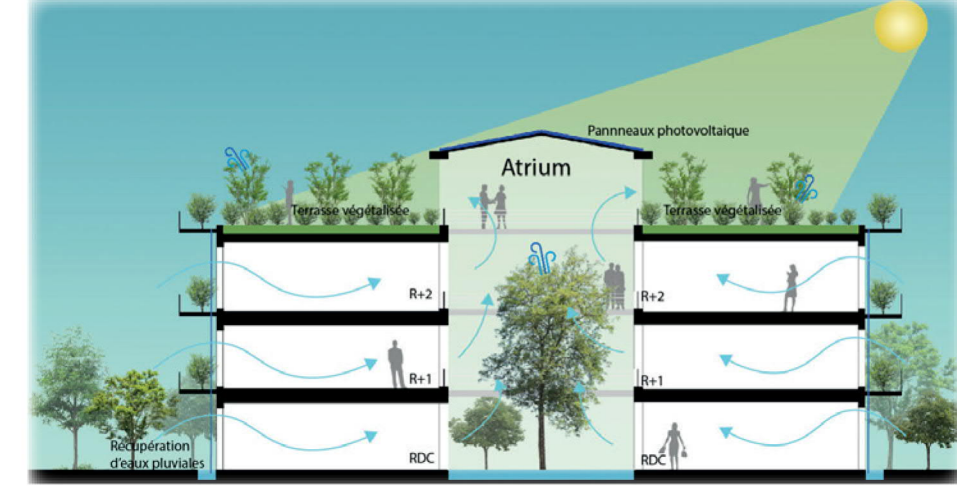
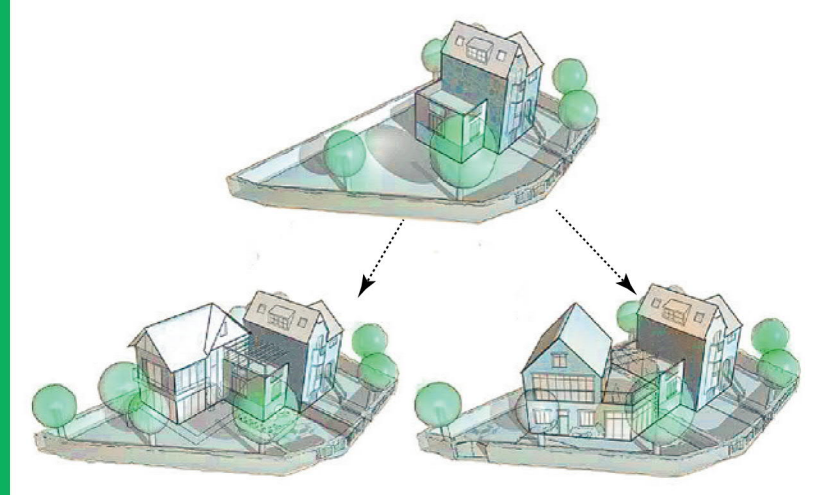
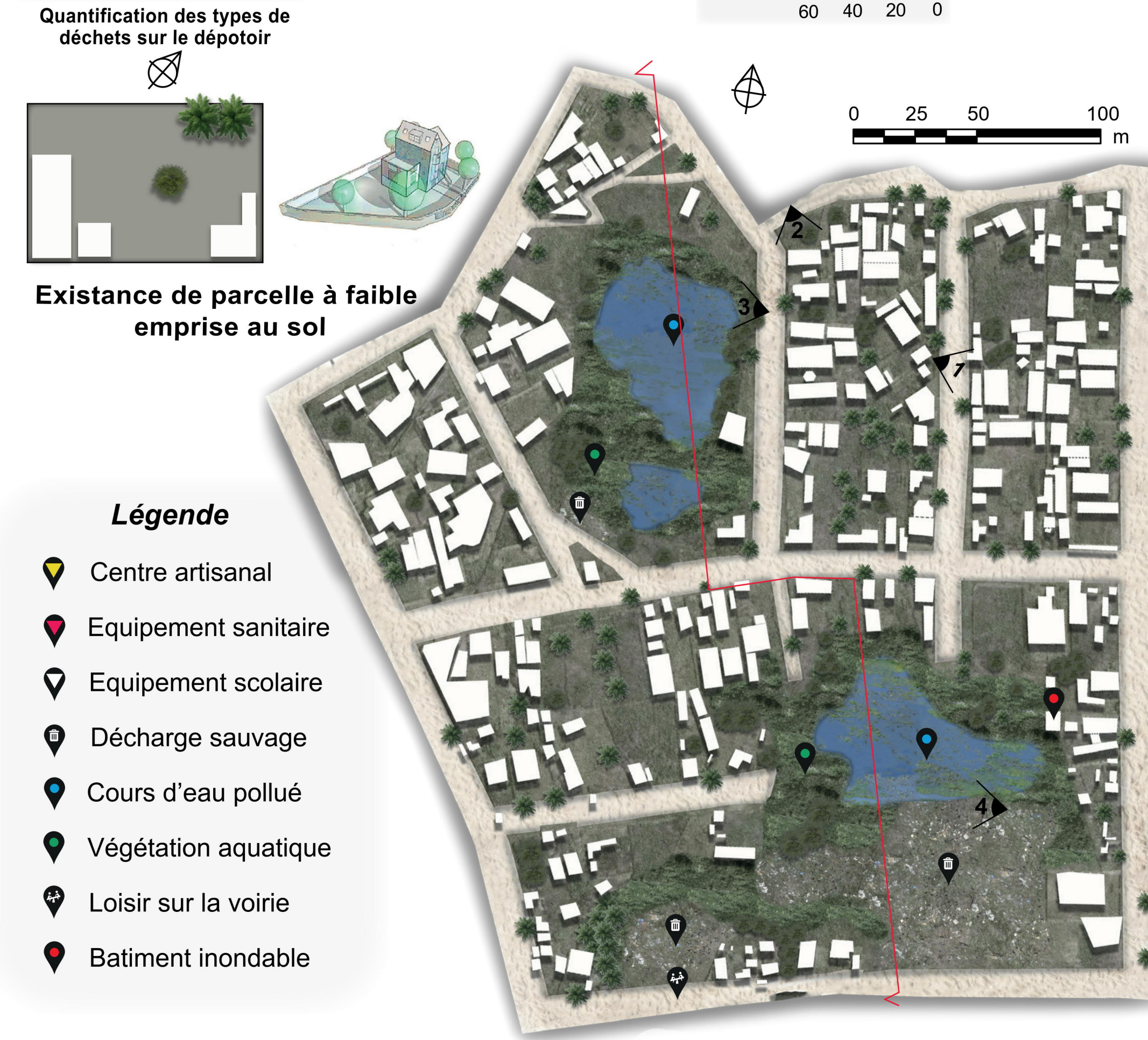
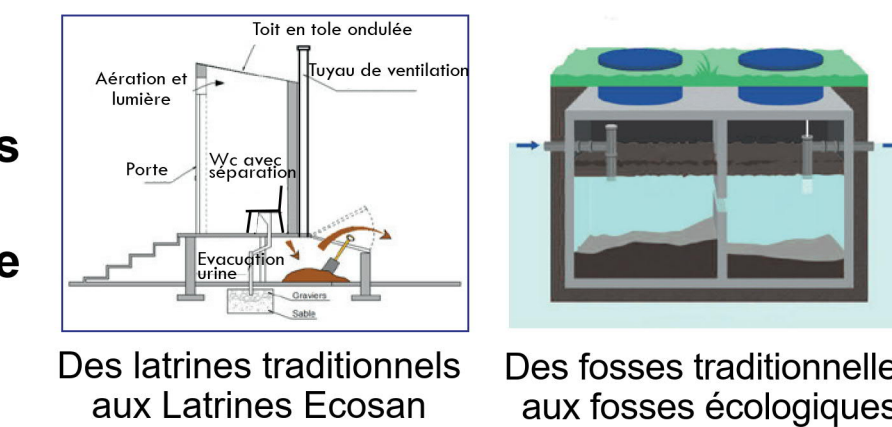
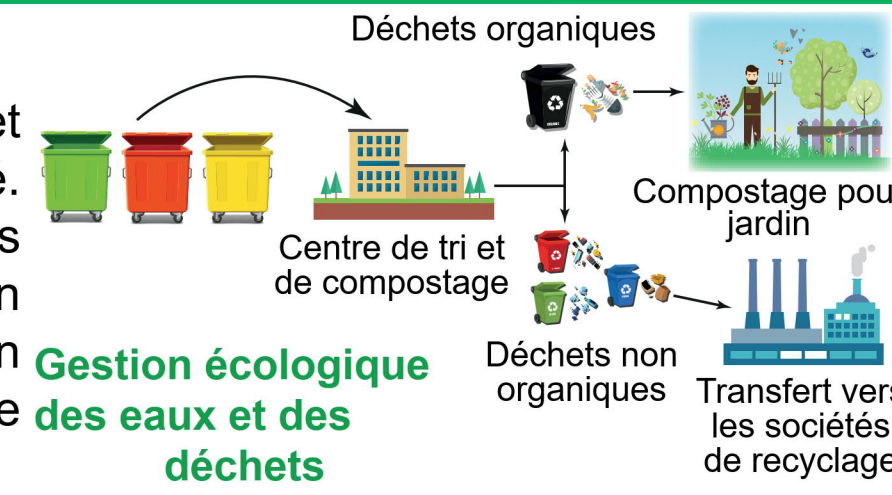
Les habitations y sont de qualité variable, allant des logements en délabrement aux constructions en bon état, principalement en béton (ciment, sable et gravier), ce qui entraîne une demande accrue en sable et en gravier, et donc la prolifération de nouvelles carrières au niveau du canton.



## Le projet

L'objectif du projet est de faire une réhabilitation et une régénération urbaine de ce secteur de Agodéké. Ainsi du noir au vert, grâce à des solutions d'aménagement durable et à une participation communautaire active, il se métamorphose en un quartier vert, sain, sécurisé, communautaire et agréable à vivre pour les résidents locaux et cela à travers :

1. La Réhabilitation du tissu résidentielle ;
2. La dépollution et reconversion de la décharge ;
3. La restauration écologique et connexion des deux bassins d'eaux tout en les valorisant ;
4. L'Amélioration de la trame viaire et de l'assainissement ;
5. La localisation des habitations inondables.



## Anomalies sociales

- Absence d'espaces publics et de loisirs ;
- Réseaux d'adduction en eau, d'assainissement et d'éclairage public insuffisants et mauvais états ;
- Prolifération des maladies bactériennes et parasitaires ;
- Insuffisance de service de proximité ;

## Anomalies architecturales

- Faible utilisation des matériaux de construction écologiques et d'énergie renouvelable ;
- Densité moyenne du tissu ;
- Espace de commerce inadapté et en mauvais état ;
- Trame viaire semi-régulière difficilement praticable ;
- Cadre bâti dégradé.

## Anomalies environnementales

- La pollution de l'air, de l'eau et du sol ;
- Risque d'inondation ;
- La dégradation du paysage ;
- Absence de gestion adéquate des déchets ;
- Problèmes d'assainissement.

## Qualité de vie sociale

- Création d'un parc écologique rentable autour du bassin 2 pour l'épanouissement de la population ;
- Réhabilitation des pompes à eau en une valeur sociale et symbolique pour les populations qui vont s'y retrouver quotidiennement ;
- Aménagement du bassin 1 en bassin piscicole et espace de détente afin de préserver les activités locales ;
- Aménagement d'un jardin communautaire

## Qualités architecturales

- Densification du tissu par des logements écoresponsables et l'aménagement de liaisons douces ;
- Valorisation des roselières autour des bassins d'eau en panneaux de roseau préfabriqués et des déchets plastiques pour la conception des mobiliers publics ;
- Architecture écologique comme support de conception et de réhabilitation des espaces et services de proximité (commerce, atelier, voiries, bâtiments existants, etc...).

## Respect de l'environnement

- Dépollution du site, restauration de la biodiversité, Eclairage LED solaire, Utilisation des pavées drainant, assainissement écologique ;
- Gestion durable des déchets par un système de collecte et un centre de tri et de valorisation des déchets (compostage pour l'agriculture et pour le pavage des sentiers) ;
- Restauration écologique des bassins d'eau (Désherbage-dragage-épuration- et connexion) ;

